



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015 DE L'ASSOCIATION « MONTAGNE & PARTAGE »

Compte rendu :

Bourg-en-Bresse, le Samedi 5 mars 2016 (Salle du restaurant *La Marelle*, Péronnas-Bourg-en-Bresse)

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

Ouverture ce jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association *Montagne & Partage* par le président Gérard CLERMIDY. Environ une quarantaine de personnes sont présentes aujourd'hui.

Mot de bienvenue à tous les participants. Je salue ici la présence de tous nos amis bressans, mes amis de montagne bellegardiens, mais aussi de toutes celles et ceux qui sont venus d'un peu plus loin (de Lyon, Chamonix, Paris), témoignant ainsi de tout l'intérêt qu'ils portent à notre Association.

Je voudrais saluer aussi la présence fidèle aujourd'hui avec nous de Nelly BOS, notre vice-présidente déléguée pour la région parisienne. Frédéric DELLOYE, vice-président délégué pour le nord de la France regrette sincèrement de ne pouvoir se libérer.

Je vous adresse les excuses de M. Jean-François DEBAT, Maire de Bourg-en-Bresse, pris par des engagements antérieurs. Ainsi que je l'ai exprimé dans la lettre de convocation adressée à l'ensemble des membres le 30 janvier dernier, il apparaît légitime que beaucoup de nos membres n'aient pu se déplacer ce jour à Bourg compte tenu de leur éloignement, aussi ai-je demandé à ceux qui ne pourraient être présents d'envoyer leur pouvoir. Ce qui a été massivement fait par l'envoi de 125 pouvoirs à mettre en perspective aux 213 droits de vote. Si on y ajoute les présents à cette réunion, le quorum est largement atteint, et cette Assemblée Générale Ordinaire peut donc juridiquement délibérer.

Remerciements également à Sandra et Didier GOIFFON, maitres des lieux et membres de notre association, qui se font un plaisir de nous accueillir cette année en mettant gracieusement à notre disposition cette salle pour nos travaux. Notre présence ici aujourd'hui est aussi un témoignage de reconnaissance sincère à nos hôtes, qui ont eu l'extrême gentillesse de nous offrir en juin dernier une soirée caritative au profit de notre Association. Je reviendrai plus loin sur cet événement marquant de l'année 2015, au titre des nombreuses manifestations que nous avons organisées en vue de collecter des fonds. Passons maintenant aux principaux points inscrits à l'ordre du jour.

2. RAPPORT D'ACTIVITES 2015 :

Disons-le tout de suite, sans fausse modestie, et même avec un brin de fierté, l'année 2015 a été exceptionnelle pour notre association, nos recettes ayant atteint le chiffre record de **235 895,00 €**, en forte hausse par rapport à l'année précédente. Je reviendrai plus en détails sur ces chiffres remarquables lors de l'analyse commenté du bilan qui vous sera présenté ultérieurement. Pour ne retenir que de quelques grandes tendances, sachez qu'en 2015, nos ressources se sont réparties en **213 cotisations (15,36%)**, en **283 dons divers (64,54%)**, en **27 contributions de parrainage (5,83%)**, et en **produits collectés au cours de 11 animations majeures (14,28)**. **Au total cela fait 611 contributions à notre budget.**

Mais derrière les chiffres, ici en France, il y a surtout la réalité dramatique du Népal qui a subi des dommages matériels et humains considérables en 2015, à la suite d'une série de tremblements de terre dévastateurs en avril et mai 2015, laissant beaucoup de souffrance et de désarroi. On ne connaîtra jamais le bilan définitif de cette catastrophe naturelle d'une ampleur inégalée. Les observateurs s'entendent sur un bilan humain de l'ordre de 9000 morts et plus de 25 000 blessés. Le Népal mettra de nombreuses années pour se relever de cette catastrophe, mais comme je l'ai évoqué dans l'éditorial du bulletin annuel d'informations (Que vous avez du recevoir), le peuple népalais, toujours affable et gentil quelles que soient les circonstances, connaît les rudesses de la vie. Il se relèvera avec difficulté et avec force, mais cela prendra de nombreuses années. Dans ces conditions, notre aide humanitaire pour ce pays magnifique mais pauvre (148^{ème} sur 180 à l'indice de pauvreté) est particulièrement la bienvenue.

- Le point sur nos adhésions :

Comme je le dis à l'occasion de chaque assemblée générale, c'est sur le renouvellement des cotisations des membres existants et sur l'adhésion de nouveaux membres que repose principalement le développement de notre association. En la matière, l'année 2015 a vu les effectifs de nos adhérents augmenter de manière substantielle passant de 167 adhérents en 2014 à **213 adhérents en 2015**. Lorsque je cite des chiffres d'adhésion, il s'agit bien sûr de membres à jour de leur cotisation annuelle. Je ne parle pas des donateurs occasionnels, nombreux cette année. L'ensemble des cotisations des membres a produit la somme de **35 539,00 €**, soit une cotisation moyenne de **167 €** par membre, ce qui représente un montant élevé, fruit de l'extrême générosité de nos membres. Tout le monde s'accorde à penser que ce que fait MONTAGNE & PARTAGE est très bien, mais j'invite les membres actifs à se mobiliser encore plus pour le recrutement. L'expérience a prouvé que cela est possible, Montagne & Partage ayant grandi en s'appuyant sur la synergie des réseaux personnels de chacun. Comme j'aime aussi à le répéter, se sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, notre indépendance et notre capacité à intervenir financièrement dépendent de vous, et surtout de votre motivation à entraîner autour de vous de nouvelles personnes sensibles à la cause que nous défendons collectivement. Je compte encore sur vous pour développer ce concept cher du « One to One », car on ne pourra pas toujours compter pour financer nos projets sur des dons exceptionnels, où sur une conjoncture dramatique qui réveille l'humanité de donateurs occasionnels.

- Le point sur nos actions nouvelles d'animation en France :

Pour la première fois apparaissent de manière importante (**33 046,38 €**) des profits liés à des actions spécifiques d'animation en vue de collecter des ressources complémentaires. Cette orientation nouvelle nous a été tout naturellement dictée par les événements dramatiques qui ont affecté le Népal dans sa chair. L'élan de solidarité qui s'est dessiné dès que nous avons activé nos réseaux s'est traduit par un afflux de dons occasionnels, mais aussi par la pertinence d'organiser des actions de sensibilisation/collecte, profitant de la présence en France pendant 10 semaines...de Pemba SHERPA, notre correspondant local permanent, accompagné de Tashi SHERPA qui épaula maintenant Pemba dans son action sur le terrain. Ces actions qui ont mobilisé beaucoup de temps, d'énergie, de dépenses personnelles aux quatre coins de la France, ont permis certes de récolter des fonds nouveaux, mais ont surtout généré de belles rencontres, des moments de grande humanité et ont renforcé la notoriété grandissante de Montagne & Partage. A cet égard, je voudrais remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont accueilli amicalement quelques jours Pemba et Tashi, allégeant un peu ma charge personnelle : Bernard et Sylvette CARRICHON à Fontenay-aux-Roses, Frédéric DELLOYE et Anne BOUY à Marcq-en Baroeul, Louis et Marie COLENO à Roscoff et Pascal et Martine ESTRAILLIER à La Rochelle. Le souvenir qu'en gardent Pemba et Tashi est mémorable. L'association Montagne & Partage a prouvé qu'elle constituait une belle famille sur laquelle on pouvait compter aux quatre coins de l'hexagone. Ces principales actions ont été chronologiquement :

- ✓ **Opération soirée théâtre** le 29 mai 2015 à Bourg-en-Bresse, avec l'aide de Nicolas ROUX d'Europe Garage et de la troupe théâtrale du Comité d'animation de Druillat.
- ✓ **Opération conférence sur le Népal** le 7 juin 2015 à Château-des-Près dans le Jura, avec l'aide de Michellou SIPP et François ROMAND et de Jean-Michel JORDA qui a présenté à l'auditoire un film intitulé cycling in Tibet.
- ✓ **Opération Pique nique solidaire dans les Vignes** le 13 juin 2015 à Tain-l'Hermitage avec l'aide de Laurent HABRARD et de l'Association Pique nique dans les vignes.
- ✓ **Opération soirée caritative à la Marelle** le 17 juin 2015 à Péronnas (Ici même) avec l'aide généreuse de Sandra et Didier GOIFFON qui ont offert à Montagne & Partage l'intégralité des prestations servies. Je veux encore les remercier sincèrement en votre nom pour leur belle générosité qui vient du fond du cœur. Tous deux soutiennent activement Montagne & Partage depuis ces débuts. Très belle soirée, 137 participants, un buffet magnifique, une tombola richement dotée (Pamphile et Gko), une expo de photos (Serge GRANDCLEMENT), une belle ambiance de début d'été, et près de 10 000 € de bénéfices...
- ✓ **Opération animation scolaire** le 19 juin à Vesancy avec l'aide de la famille GRANDCLEMENT, tous à l'unisson avec les enfants de l'école primaire à la cause du Népal.
- ✓ **Opération dîner typique népalais** le 23 juin 2015 à Fontenay-aux-Roses avec l'aide de Bernard et Sylvette CARRICHON et de Nelly BOS.
- ✓ **Opération présentation Népal SOS séisme** à Dassault Aviation le 24 juin 2015 à Suresnes avec l'aide de Jérôme LERY et la section solidarité sans frontières du CE.
- ✓ **Opération trek solidaire** le 28 juin 2015 à Marcq-en Baroeul et dîner des donateurs avec l'aide de Fred DELLOYE et Anne BOUY.

- ✓ **Opération rencontres avec le Népal et films/conférence /débat** à Marc-en-Baroeul le 2 juillet 2015 avec à Fred DELLOYE et l'association Solidaridids.
- ✓ **Opération soirée films/conférence /débat Népal** le 28 juillet 2015 à Saint-Just avec Michel RENOUD et le Comité de solidarité de Saint-Just/Montagnat.
- ✓ **Opération Humani'trail** les 25 et 26 septembre 2015 aux Diablerets en Suisse grâce à l'aide de Cédric AGASSIS et Véronique ULDRY. Trail solidaire, stand de présentation des activités de Montagne & Partage. Rencontre avec des champions de l'ultra trail.

Toutes ces opérations ont nécessité beaucoup d'énergie, mais en dehors de l'aspect spécifique de collecte de fond (Au total plus de 33 000,00 €), elles ont permis de partager notre éthique du partage et de nouer des contacts forts enrichissants, tout en valorisant l'image de Montagne & Partage.

- Le point sur nos réalisations au Népal :

Après avoir rassemblé les fonds nécessaires, l'année 2015 a vu le lancement des travaux de construction de notre gros projet de construction post séisme d'un **groupe scolaire pour 550 enfants à Salyantar dans la Province de Dhading** au Népal, près de l'épicentre du premier séisme. Ce projet a été acté après une étude de faisabilité concluante conduite en juin 2015, sur la base d'un budget global revu à la hausse à cause de l'intégration des nouvelles normes parasismiques (150 000 €). Ce budget prévisionnel établi par une autorité népalaise indépendante, les services techniques et d'ingénierie de la Municipalité de Dhading, dont dépend Salyantar, et le cabinet d'architecture Voxel à Katmandu.

Une convention tripartite définissant les engagements de chaque partie concernée a été signée le 29 juillet 2015 entre le Président de Montagne & Partage, représenté par Pemba SHERPA et Rabindra BURLAKOTTI, Président de la Shree Salyantar Higher Secondary School.

Je me suis rendu bénévolement sur place fin octobre 2015 afin d'arbitrer différents points de détails spécifiques aux mœurs népalaises, et donner le départ officiel des travaux. Ce projet exemplaire a suscité l'adhésion de nouveaux partenaires à tel point que nous avons pu y adjoindre une salle informatique équipée de 12 postes en réseau, ainsi qu'une petite bibliothèque dotée dans un premier temps de 500 ouvrages choisis par l'équipe enseignante. Ce projet important est entré dans sa phase opérationnelle de construction, après quelques soubresauts dus au blocus économique qui a paralysé le Népal pendant plus de quatre mois, rendant nos approvisionnements en matériaux divers extrêmement compliqués et coûteux. Nous avons dû ajourner les travaux pendant plus d'un mois en raison de l'envolée des prix. Depuis mi février, la situation dans les échanges entre l'Inde et le Népal s'est normalisée.

Vous avez bien sûr tous les détails sur le montage de ce projet dans les colonnes de notre dernier bulletin d'informations, que vous avez du recevoir fin janvier. En termes d'avancement des travaux, ceux-ci vont au rythme népalais, c'est-à-dire lentement... sous la houlette de notre correspondant local Pemba SHERPA, qui a constitué une équipe travailleuse et compétente d'une dizaine d'ouvriers originaires du Téraï. Je suis régulièrement en contact avec lui par Viber, et à ce jour la dalle du premier étage a été coulée, et les travaux sont régulièrement contrôlés par l'architecte et l'ingénieur dédiés au projet, surtout pour vérifier que la construction est conforme aux plans, et que les normes parasismiques sont scrupuleusement respectées. Les villageois ont fait part de leur satisfaction, tout comme les autorités locales concernées, et bien évidemment la communauté bénéficiaire, qui par ailleurs apporte ponctuellement son concours aux

travaux. L'objectif final reste le même, à savoir finir le gros œuvre avant le début de la mousson, c'est-à-dire avant fin juin 2016. Au delà, la route d'accès à Salyantar ne sera plus praticable. Les finitions sont prévues pour l'automne 2016, avec inauguration prévue lors de mon traditionnel voyage d'inspection automnal.

Tout de suite après les tremblements de terre, nous avons acquis la conviction avec Pemba, confirmée depuis, que certaines régions reculées du Népal ne recevraient pas d'aide à la reconstruction, ou très peu. Ainsi est née l'initiative, en complément du projet de Salyantar que je viens de vous exposer, d'aider à des actions en direction de ces communautés oubliées. N'ayant pas la capacité opérationnelle d'être présent sur plusieurs fronts, Montagne & Partage a apporté sa contribution financière (Au total **11 572,00 €**) à trois projets de reconstruction/réhabilitation menés par l'Association jurassienne Makalu 2008, dirigée par l'un de nos membres Marc DREYER. Dans ce cadre là, nous avons financé portes, fenêtres et mobilier scolaire de trois petites écoles de la Vallée d'Arun dans le Massif du Makalu :

- ✓ **La Seti Kaanya Lower Secondary school à Karamarang (120 élèves).**
- ✓ **La Shree Krishna Secondary School à Gola (145 élèves).**
- ✓ **La Shree Krishna Secondary School à Lingam (88 élèves).**

Les photos reçues après l'achèvement des travaux témoignent d'un travail bien fait, et nous confortent dans ce choix en direction de ces communautés défavorisées.

- Le point sur nos parrainages d'enfant népalais :

Grâce à l'engagement personnel dans la durée de 27 donateurs individuels contribuant à hauteur de 500 € par an, 27 parrainages ont pu être mis en place, en direction de la communauté sherpa méritante, et d'enfants déshérités du Népal.

1. Dolma Sherpa parrainé par M. et Mme Alexandre RIBOT.
2. Lhakpa Doma Sherpa parrainé par M. et Mme Gérard CLERMIDY.
3. Migma Sherpa parrainé par M. et Mme Pierre SCHWINTE.
4. Saaron Chapagain parrainé par M. et Mme Bruno DEBOVE.
5. Sarbin Shersta parrainé par M. et Mme Serge GRANDCLEMENT.
6. Lhakpa Sonam Sherpa parrainé par Raymond DUBOURGET.
7. Meki Sherpa parrainé par Nicole SANCHERIS
8. Nima Sherpa parrainé par M. et Mme Norbert FLAUJAC.
9. Jangbu Sherpa parrainé par M. et Mme Claude COLETTA.
10. Pasang Nuru Sherpa parrainé par M. et Mme Jean Bernard PAULHAC.
11. Passang Diki Sherpa parrainée par M. et Mme Christian MAUREL.
12. Mingma Doma Sherpa parrainée par M. et Mme Marc BABIN.
13. Furba Phuti Sherpa parrainée par M. et Mme Bernard PERRIN.
14. Ang Doma Sherpa parrainée par Mme Nelly BOS.
15. Rohit Magar parrainé par M. Claude DESHAIS.
16. Jangmu Sherpa parrainé par Mme Gwenola ALLARD.
17. Sharansh Shrestla parrainé par M. et Mme Patrick NAZARETH.
18. Lhakpa Khatri parrainé par M. et Mme Pierre POCHON.
19. Sudip Bothya parrainé par Mme Cécile CHALLEAT.
20. Lhakpa Sonam Sherpa parrainé par M. et Mme Gérard BRAUD.
21. Nima Yanji Sherpa parrainée par M. et Mme Daniel MOUILLEAU.
22. Daki Sherpa parrainée par M. et Mme Franck GALLIA.
23. Ripesha Pradhan parrainé par M. Christian BORDAGE.
24. Minda Sherpa parrainée par Anne BOUY et Fred DELLOYE.

25. Nursang Sherpa parrainé par André MASSONNET.
26. Pranish Sherupali parrainé par Pascal et Martine ESTRAILLIER.
27. Sonam Dolma Sherpa parrainée par Serge et Catherine LAIGLE.

Les trois derniers enfants parrainés en 2015 l'ont été à la suite des séismes du printemps 2015, tous les trois ayant perdu leur père des suites des avalanches au camp de base de l'Everest et au Langtang déclenchées par le tremblement de terre du 25 avril. J'ai personnellement rencontré les trois nouveaux enfants parrainés dans leur environnement familial respectif pour m'assurer du bien-fondé de cette aide. Des rencontres pleines d'émotion.

L'ensemble des enfants et leurs parents ont été reçus le 23 octobre dernier à l'hôtel Gangyong à Katmandu par le Président Gérard CLERMIDY au cours d'une réunion formelle organisée par Pemba SHERPA, à laquelle participaient Frédéric DELLOYE, Anne BOUY et leurs enfants respectifs. Il a été remis à cette occasion la contribution financière annuelle des parrains respectifs à hauteur de 500 €, étant précisé que Montagne & Partage reverse l'intégralité du don des parrains et marraines français.

Les familles, mises en face de leurs obligations morales vis-à-vis des donateurs se sont montrées particulièrement émues et reconnaissantes. Les enfants m'ont remis diverses lettres, dessins et autres marques d'affection à rapporter à leur parrain respectif en France, et je sais que la majorité l'ont fait. PEMBA SHERPA est chargé du contrôle de la bonne utilisation des fonds versés pour aider à l'éducation scolaire des enfants parrainés.

Cette action de parrainage fonctionne bien, les fonds versés sont vérifiés quant à leur utilisation, et mérite d'être pérennisée dans sa forme actuelle. Un cas mérite néanmoins une attention particulière.

Cette cérémonie annuelle a comme toujours été empreinte de beaucoup de respect et de reconnaissance. Je trouve pour ma part singulier de voir nos petits protégés changer d'une année sur l'autre, et particulièrement touchant de voir certains d'entre eux m'appeler « oncle ».

- Bourses d'apprentissage du Français :

Cette action s'inscrit dans la continuité et trouve toute sa place dans notre engagement, car elle vise à promouvoir la langue française dans cette région reculée du monde en finançant des cours de Français à l'Alliance Française de Katmandu. Aux deux bénéficiaires du début, Sabnam SHERPA et Pralhad CHAPAGAIN qui s'expriment désormais en Français lors de la remise de leur bourse, est venu s'ajouter cette année un troisième bénéficiaire, Sharansh SHRESLA, jeune étudiant népalais poursuivant des études supérieures d'ingénieur en Inde. Sharansh est un jeune homme brillant, travailleur et reconnaissant (Par ailleurs parrainé par Patrick NAZARETH et son épouse) qui mérite cette aide. Il apportera dans très peu de temps ses compétences à la construction de son pays.

- Bourse de grand handicap :

D'un montant de 1000,00 €, elle est attribuée aux parents d'un jeune enfant, Shine Sherpa, maintenant âgé de 6 ans, sourd-muet et aveugle à la naissance. Cette aide est de nature à permettre aux parents de financer des soins médicaux coûteux et un encadrement ponctuel par une aide à domicile pour permettre aux parents de souffler. Ce cas mérite néanmoins d'être reconsidéré pour 2016.

- Soutien informatique des enfants de l'école primaire d'Héwa :

Après avoir apporté et installé en 2011 le matériel informatique dédié au projet, Montagne & Partage a décidé d'accompagner l'apprentissage des élèves en matière d'informatique basique (Maîtrise de Word, Excel et Powerpoint). Dans ce cadre, nous attribuons une bourse annuelle de 500, 000 € par an à l'enseignante dédiée au projet, Lhakpa SHERPA, dont c'est le seul salaire. Le rapport annuel reçu nous conforte dans la pertinence de cette aide minimum symbolique.

2. COMPTE RENDU FINANCIER :

Ce compte rendu annuel vous est présenté par Gérard CLERMIDY en l'absence de notre trésorier Yves RISPOLI, retenu professionnellement en Bretagne. Il est établi sur la base d'une mission de présentation des comptes annuels de l'Association *Montagne & Partage*, confiée à la Société COFIGEC Rhône Alpes de Bourg en Bresse, conformément aux dispositions du plan comptable général contenues dans le règlement n° 99-01.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée en référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels respectent le principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, à savoir continuité de l'exercice, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Le total du bilan s'établit à **207 391 €**, à partir de ressources propres d'un montant de **235 895 €**.

L'excédent net annuel s'établit à **143 281 €**, constitués en fonds de réserve pour le financement de nos projets futurs.

L'actif de l'association est constitué de l'excédent des résultats cumulés au 31 décembre 2015 figurant en trésorerie pour **207 K€**. Voilà portées à votre connaissance les commentaires transmises par notre trésorier, qui note par ailleurs nos finances sont très saines.

Pour une bonne compréhension de tous, le Président ajoute quelques commentaires personnels relatifs à l'analyse de nos principaux ratios de gestion à fin décembre 2015.

- Montant total de nos recettes :

235 895 € en hausse de plus de 500% par rapport à 2015, provenant uniquement de la sphère privée (Pas de financement public). Ce résultat flatteur est à pondérer car il s'inscrit dans un contexte favorable à la collecte ponctuelle de dons à la suite des séismes du printemps 2015 au Népal, et à un don exceptionnel de 70 000, 00 € d'un donateur privé qui a souhaité conserver l'anonymat. Cette posture honore particulièrement ce généreux donateur et son épouse à qui je souhaite rendre un hommage reconnaissant.

- Informations en pourcentage des recettes relatives au compte de résultat :

Cotisations (**15,36 %**), Dons et collecte (**64,02 %**), Parrainages individuels (**5,83%**), Actions d'animation (**14,28%**), Intérêts bancaires (**0,50%**).

- Nombre total d'adhérents depuis la création : **213**

- Montant moyen de la cotisation : **117,00 €**

Une analyse de l'origine géographique des adhérents confirme la prééminence de l'Ain (39,68%), suivi de Paris et la Région parisienne (14,57%), du Nord de la France (9,87%), de Jura-Alpes (8,29%, du Sud de la France (4,48%), et du reste de la France (7,40%). Les Dom-Tom pèsent pour 0,90% et l'étranger essentiellement la Belgique pour 2,53%. Notre rayonnement est donc national.

- Nombre de donateurs : **283**
 - Montant moyen des dons : **523,50 €**
- Nombre total de contributions financières : **611**

• Montant de nos dépenses :
93 774,01 €. Chiffre peu significatif car toutes les dépenses afférentes à notre projet d'école à Salyantar seront payées sur deux années 2015 et 2016. Dans le bilan 2015 figurent seulement les trois premières tranches de travaux.

• Répartition des dépenses en 2015 :
Actions caritatives (**90 548,08 €**), Communication (**850,98 €**), Frais de fonctionnement (**2288,48 €**), frais bancaires (**86,47 €**).

Nos dépenses de fonctionnement stricto sensu (Affranchissements postaux, Fournitures de bureau, Frais financier, virements internationaux et honoraires expert comptable) **représentent 0,99 % de nos ressources totales.**

Ce résultat remarquable est le fruit d'une gestion très rigoureuse, mais surtout de la prise en charge à titre personnel (Sans demande de remboursement de frais occasionnés dans l'exercice des activités de l'association) de tous les frais de communication, bureau, informatique, déplacements, et séjours sur place. Pour être totalement clair sur le sujet, notre cabinet d'expertise comptable a établi une répartition des contributions volontaires dont les caractéristiques sont :

.Temps passé en conférences, missions, etc. (Environ 1750 heures). 50 semaines de 35h...Pour ma part 250 jours de bénévolat par an...

.Supports d'imprimerie offerts pour un coût avoisinant 2500 € (Bernard DESHAIS).

.Frais de voyages, séjours et déplacements non remboursés (Sur justificatifs) pour 8286 € (Gérard CLERMIDY) et 2800 € (Frédéric DELLOYE).

Gérard CLERMIDY se félicite des bons résultats financiers obtenus, et précise que l'ensemble des comptes sont à disposition de l'ensemble des adhérents, selon un principe qui lui est cher, de totale transparence. Il est également prévu de faire figurer in extenso les comptes annuels de l'association au 31 décembre 2015 au présent compte rendu d'Assemblée Générale

3. APPROBATION DES COMPTES :

Demande de quitus. La gestion et les comptes 2015 de *Montagne & Partage* sont approuvés à l'unanimité.

4. RAPPORT MORAL ET PROJETS POUR 2016 :

Même si les chemins de l'aide humanitaire au Népal sont souvent tortueux et difficiles, les habitants de ce beau pays n'en sont pas moins attachants, et les plus déshérités d'entre eux, surtout les enfants méritent bien notre aide amicale. Durement affecté par les séismes dévastateurs du printemps dernier, le peuple népalais a plus que jamais besoin de notre aide bienveillante.

Je vous propose de continuer autant que faire se peut l'œuvre entreprise sur la base de quelques principes qui me sont chers, à savoir faire en sorte que chaque centime que vous versez à Montagne & Partage aille en totalité à la réalisation de nos projets. Que nos frais de fonctionnement soient réduits à leur plus simple expression sur la base d'un bénévolat totalement désintéressé, et que nos projets puissent être menés dans la plus totale transparence, avec maîtrise des coûts, respect des populations concernées, et contrôle des filières de financement. On constate trop de dérives dans l'humanitaire où la cupidité de l'homme n'a d'égal que son arrogance en face des plus démunis. Montagne & Partage ne tombera jamais dans ces travers, car cela n'est pas notre éthique et notre vision pour les autres. En substance, restons petits, efficaces, exemplaires, et...altruistes.

Mon rapport moral ne portera pas comme les années précédentes sur une réflexion sur le chemin parcouru depuis la création de Montagne & Partage. Encore moins sur l'année écoulée. Le rapport d'activités vous a suffisamment éclairé sur le sujet pour ne pas rajouter des superlatifs nombrilistes à la force et l'exemplarité de notre action. Nous l'avons fait, c'est bien, un point c'est tout. Tout ce que je peux constater, c'est que notre petite association est bien en phase avec les principes qui ont guidé sa création. Cela est bien résumé par un petit message que j'ai reçu qui met en avant notre engagement sincère et l'aide que nous apportons aux petits népalais, mais qui en plus rajoute la possibilité offerte à nos membres de « goûter au vrai bonheur de faire du bien ». Tout est dans cette citation. Mais interrogeons nous quand même sur l'avenir.

MONTAGNE & PARTAGE reste une petite association humanitaire, efficace et proche de la réalité du terrain grâce à l'action inestimable de notre correspondant officiel au Népal, PEMBA SHERPA, maintenant épaulé par TASHI BIRNEPALI SHERPA. MONTAGNE & PARTAGE s'interroge néanmoins sur son devenir, moi en tête. J'ai la lucidité de reconnaître que notre association se trouve à la croisée des chemins. Les chiffres que je vous ai présentés accréditent paradoxalement l'idée qui me permet de penser que nous avons atteint un seuil critique au delà duquel il ne sera plus possible de conduire la gouvernance qui est la notre. Montagne & Partage repose malheureusement trop sur mon engagement personnel et individuel. Je l'assume pleinement, mais je regrette aussi cette situation. En dépit de mes nombreuses tentatives, je ne suis pas parvenu à ce jour à fédérer une véritable task force autour de moi, même si je reconnais et apprécie à juste titre le très bon travail réalisé dans le nord par Frédéric DELLOYE. Je n'ai pas de doublure opérationnelle avérée à ce jour, ce qui nous rend particulièrement fragiles en termes de pérennité. J'en appelle donc à des prises de responsabilités individuelles dans l'action à mes côtés, qui puissent dépasser le soutien amical. Bien sur que j'apprécie l'empathie de tous, et vos propos toujours bienveillants. Mais le poids à porter pour moi est de plus en plus lourd, et il le sera toujours plus avec l'usure du temps. Je sais que le partage souhaité de cet engagement commun n'est pas facile à assumer car il repose sur des conditions contraignantes, une grande disponibilité et un investissement personnel et matériel important.

Voilà la réalité de la gouvernance de Montagne & Partage aujourd'hui et la réflexion qui s'impose à tous. Mais sachez au moins une chose, que tout ce que je fais avec enthousiasme et avec votre soutien, je le fais sans arrière pensée, mais avec comme seule et unique ambition d'apporter une petite pierre à la construction d'un monde plus fraternel et plus solidaire. Les comportements égoïstes et cupides et les événements récents dans le monde nous prouvent que parfois nous marchons sur la tête.

Les événements qui ont conduit à la création de Montagne & Partage ont voulu que notre action soit ciblée en direction des communautés défavorisées du Népal, particulièrement des enfants. Nous n'en oublions pas pour autant toutes les autres communautés qui souffrent dans le monde. Mais que ce soit au Népal ou ailleurs, l'important n'est-il pas de faire ? De faire, avec respect, bienveillance et bonté, car sincèrement cela illumine la vie.

Ces digressions sur le devenir de Montagne & Partage étant faites, la réalité du court terme impose que je vous présente nos projets pour l'année en cours, voire un peu plus loin, chaque projet méritant d'être affiné comme toujours en matière de faisabilité et de financement.

- Continuation de la campagne d'adhésions. Stratégie du « One to one ». Et de la recherche de donateurs particuliers ou entreprises, et fondations caritatives. Chaque membre doit se sentir concerné. Il en va de la pérennité de notre association.
- Maintien et optimisation des 27 parrainages : Notre but réaffirmé n'est pas la quantité, mais des dossiers bien ficelés et contrôlés, avec l'aide affectée à des situations bien étudiées et établies par notre correspondant PEMBA SHERPA. Je vais veiller avec Pemba à ce que les enfants donnent bien de leurs nouvelles au moins une fois par an.
- Reconduction du financement d'un poste annuel d'enseignant en informatique dans l'école publique de Hewa dans le Solu Khumbu. Coût prévisionnel : 500 €.
- Reconduction des trois bourses d'étude du Français auprès de l'Alliance Française de Katmandu. Coût de chaque bourse d'étude : 500 €.
- Finalisation des travaux de construction de notre programme de construction post séisme d'un ensemble scolaire pour 550 enfants à Salyantar dans la Province de Dhading. Le montage financier dédié au projet permet l'intégration d'une petite bibliothèque, et d'une salle informatique équipée. Pour permettre une bonne gestion de ces deux équipements, je propose le financement d'un poste d'enseignant en charge de ces deux pôles, à la fois en termes de contrôle des équipements fournis, mais aussi d'apprentissage des données de base en informatique. Le contrat porterait sur trois ans minimum sur la base d'un salaire de 150 € par mois, soit 1800 €, plus 200 € de consommables divers, soit un total de 2000 € par an. Cela me paraît la seule façon de garantir la bonne utilisation et la pérennité des équipements fournis.
- Mise en œuvre d'un projet caritatif « Dhal Bhat pour tous » destiné aux enfants de la Shree Pema Choling Primary School de Ghat (Khumbu). Cette action vise à fournir une aide matérielle à la communauté éducative du village de Ghat en octroyant un repas par jour aux nombreux enfants venant à l'école le ventre vide. La plupart des enfants concernés sont issus des communautés pauvres et marginalisées des hameaux éloignés du village. Un petit centre d'accueil avec hébergement rudimentaire de 25 lits est proposé également à ceux qui ne peuvent pas rentrer chez eux pour des raisons multiples (Éloignement, pauvreté des parents, etc.). Il est proposé à titre d'essai pour une première année de financer 4500 repas sur la base d'un euro par repas, soit la prise en charge de 15 enfants

pour une année scolaire entière. (Budget global : 4500 €). Des partenariats complémentaires peuvent être recherchés pour augmenter le nombre de repas à fournir.

- Étude de faisabilité d'un projet environnemental de nettoyage de la voie népalaise de l'Everest, entre le camp de base et le col sud à 8000 mètres. Collecte des déchets accumulés depuis les années 1960, transport et tri au camp de base, acheminement jusqu'à Namche Bazar pour un second tri, et acheminement des objets non recyclables jusqu'à Katamandu. Réalisation d'un film avec Jean-Michel JORDA. Sensibilisation des communautés éducatives du Khumbu en liaison avec le Sagarmatha Pollution Control Committee. Ce projet permettrait provisoirement de revenir à la genèse de la création de Montagne et Partage, tout en intervenant conformément à nos statuts sur un projet environnemental d'envergure. Des financements et partenariats complémentaires devront être recherchés pour mener à bien ce projet planifié au printemps 2017. Budget prévisionnel : 150K€. Des contacts seront également pris avec le Ministère de l'Environnement népalais en vue de favoriser l'implantation industrielle d'une entreprise française susceptible de construire une usine de traitement et recyclage des déchets à Katmandu.

Contacts également avec deux champions évoluant dans le monde des sports de montagne et partageant nos idéaux afin qu'ils deviennent parrain et marraine de cette opération environnementale : Kirtap BOHARD , champion d'ultra trail, vainqueur du Tor de Géants en 2015, et Elisabeth REVOL, himalayiste renommée. (Trilogie sur trois huit mille au Pakistan sans oxygène, en technique alpine).

- Appel à projet ultérieur pour la construction en zone isolée d'un petit dispensaire médical de première intervention traitant des pathologies de la vie courante, de soins dentaires basiques, et d'une aide à l'accouchement. Une dimension de formation aux soins et à l'hygiène devra être intégrée au projet. Des investigations vont être menées en ce sens sur le terrain.

Demande d'approbation du rapport moral et des projets pour 2016.

Ces deux rapports sont acceptés à l'unanimité.

5. ÉLECTION DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Sont rééligibles Jean-Bernard PAULHAC, Yves RISPOLI, Bernard DESHAIS, Marie-Laure BRAUD et Gérard CLERMIDY. Appel de nouvelles candidatures.

Marie-Laure BRAUD n'ayant pas souhaité se représenter, il est proposé la candidature de Dalila BERENGER qui est acceptée à l'unanimité. Les autres candidats rééligibles sont réélus à l'unanimité.

6. QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS DES MEMBRES :

Le Président donne la parole à tous ceux qui le souhaitent, en particulier pour aborder des sujets non prévus à l'ordre du jour, ou pour faire des suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30, rendez-vous étant d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

Une trentaine de personnes se sont retrouvées ensuite pour un excellent déjeuner pris au Restaurant *La Marelle*, chacun payant son propre repas.

Annexes : Comptes annuels au 31 décembre 2015.

Fait à MONTAGNAT,
Le 7 mars 2016

Le Président,
Gérard CLERMIDY

Le Secrétaire,
Bernard DESHAIS